

Séance du Conseil d'Administration en date du 7 février 2019

Délibération n°CA-2019-028

Ordre du jour :

1. Informations du président

2. Approbation du PV de CA du 13 décembre 2018

3. Points à caractères stratégiques :

- 3.1. Partenariats économiques
- 3.2. Convention MEL/université de Lille
- 3.3. Projet d'Université Européenne
- 3.4. Accord de consortium i-site

4. Délibérations relatives au fonctionnement de l'université :

- 4.1. Reconnaissance de l'association ASAP par l'université
- 4.2. Détermination des seuils en matière de convention de perception de recettes dans les cas visés par l'article 187 du décret n°2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
- 4.3. Approbation des délégations du Conseil d'Administration au Président de l'université
- 4.4. Additif au dialogue de gestion 2019
- 4.5. Approbation de remises gracieuses
- 4.6. Approbation de la charte de dépôt dans l'archive ouverte institutionnelle LILLOA (SCD) validé par la CR du 18/10/18

4.7. Approbation de tarifications :

- 4.7.1. De l'espace événementiel de LILLIAD
- 4.7.2. Des tarifs d'inscription, remboursement de documents et Prêt entre bibliothèques
- 4.7.3. Seuil du remboursement dérogatoire des nuitées de mission
- 4.7.4. Des locaux du site de pont de bois
- 4.7.5. Des locaux de Polytech

4.8. Approbation des demandes de subventions :

- 4.8.1. Subvention auprès de la Région Hauts-de-France (Programme Format Innovation) : Déploiement d'une offre de formation continue innovante par les Formations en situation de travail
- 4.8.2. Subvention PRF 2018-2019 : financement complémentaire pour le DAEU dans le cadre du Plan D'Investissement dans les Compétences de la Région Hauts-de-France.
- 4.8.3. Association Campus IAE Lille – coupe de France

4.9. Points issus de la commission recherche du 17 janvier 2019 :

Subventions Région

4.10. Points issus de la commission de la formation et de la vie universitaire du 13 décembre 2018 :

Admissions à l'université 2019-2020 :

Admission en première année à l'université :

- 4.10.1. Capacités d'accueil
- 4.10.2. Caractéristiques, attendus et critères d'appréciation des dossiers

Admission en master :

- 4.10.3. Capacités d'accueil, critères d'admission, composition des dossiers

Offre de formation 2019 :

- 4.10.4. Ouverture du diplôme audioprothèse
- 4.10.5. Ouverture du diplôme d'infirmier en pratique avancée
- 4.10.6. Prix de l'engagement étudiant 2018-2019

4.11. Approbation des conventions :

- 4.11.1. Convention cadre liant l'Université de Lille et la Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) Nord
- 4.11.2. Convention PAUSE (2)

5. Questions diverses (désignation des représentants enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs au conseil documentaire)

Sous la présidence de Jean-Christophe CAMART, président de l'université de Lille.

Etaient présents :

Collège A : COPIN Marie-Christine, NIEWIADOMSKI Christophe, TISON Sophie, POTTEAU Aymeric, BENOIT Martine, FARVAQUE Etienne, MELNYK Patricia, FONCEL Jérôme.

Collège B : LANGFORD Chad, TOULEMONDE Gilles, MEISS Marjorie, EL KHATTABI Jamal, BENCHIBOUN Moulay-Driss.

Collège BIATSS : LENS Anthony, DEGRENIER Karine, SANTRE Fabien, RODRIGUEZ Ludovic.

Collège étudiants : MAUCHAUSSEE Marion, BENICHOU Anouar, PETIT Léo.

Personnalités extérieures : LEBAS Nicolas, LEYS Annie, OULD ALI Samir

Etaient excusés (et procuration) :

Collège B :

VIZIOLI Jacopo	procuration à TOULEMONDE Gilles
GOUNON Stéphane	procuration à TOULEMONDE Gilles
FRETEL Anne	procuration à TISON Sophie

Collège BIATSS :

RUCKEBUSCH Benoit	procuration à EL KHATTABI Jamal
MULLIER Virginie	procuration à LENS Anthony

Collège étudiants :

RELIQUET Benjamin	procuration à MAUCHAUSSEE Marion
MORTYR Marie	procuration à MAUCHAUSSEE Marion

Personnalités extérieures :

BOIRON Frédéric	procuration à TISON Sophie
DELVALLET Corinne	procuration à Jean-Christophe CAMART
PAILLOUS Françoise	procuration à Jean-Christophe CAMART
PRETE Cosimo	procuration à COPIN Marie-Christine
SCOL Nathalie	procuration à COPIN Marie-Christine

Etaient présents (à titre consultatif, invités ou membres de droit) :

Représentant de la rectrice : BERGEZ Jean-Louis

Equipe présidentielle – Bureau

Premier vice-président : CUNY Damien

Vice-présidente formation : FRANJIE Lynne

Vice-président relations internationales : SEYS François-Olivier

Equipe présidentielle – Comité de direction

Vice-président I-site : BORDET Régis

Vice-présidente valorisation et innovation : CASALIS Séverine

Vice-président partenariats socio-économique : CORNILLON Ghislain

Vice-présidente ressources humaines, politiques et amélioration continue : DAL Georgette

Vice-présidente Université citoyenne et accompagnement des publics fragilisés : JOURDAN Emmanuelle

Vice-président relations territoriales : OUSSOUS Nour-Eddine

Vice-président stratégie et prospective : POSTEL Nicolas

Vice-président affaires européennes : RAVINET Pauline

Vice-présidente communication : ROUX Laëtitia

Unités de formation et de recherche (UFR) – Instituts – Ecoles – Départements

Doyen de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales : CONTAMIN Jean-Gabriel

Services communs

Directeur du Service Commun de Documentation : ROCHE Julien

Directeur général des services : ROBERT Pierre-Marie

Directrice générale des services adjointe : SAVINA Marie-Dominique

Agent comptable : LIARD Delphine

Chargée des affaires institutionnelles : D’HU Marie-Sylvia

Secrétaire de séance : JAFFEUX Anaïs

(...)

5. Questions diverses

5.1 Motion du Collectif des étudiants du Galois et leurs amis

Le conseil d’administration de l’université de Lille approuve à l’unanimité, lors de sa séance du 7 février 2019, la motion portée par le Collectif des étudiants du Galois et leurs amis annexée à la présente délibération.

Nombre de votants : 30
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

Le Président de l’Université



Jean-Christophe CAMART

Motion à soumettre au CA émanant du Collectif des étudiants de Galois et leurs amis,

Soutenue par :

- Laurent Cordonnier, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et Sociales (FSES), et Juliette Verdière, vice-doyenne de la Faculté des Sciences Economiques et Sociales (FSES)
- Christophe Vuylsteker, Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques (FST), et Jean-François Bodart, Vice-Doyen en charge des Relations Internationales de la FST
- Jean-Gabriel Contamin, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJPS)
- Christine Bracquenier, Directrice de l'UFR Langues Etrangères Appliquées
- Cellule locale Sud-Solidaires étudiants Université de Lille
- SNEsup-FSU, Université de Lille
- SGEN-CFDT, Université de Lille
- CGT, Université de Lille

« L'Université de Lille, réunie en conseil d'Administration le 7 février 2019, sous la présidence de J.-C. Camart, se prononce, en faveur de la création urgente d'un statut de l'étudiant en exil – quelle que soit la situation administrative des étudiants - comme le réseau MEnS le propose. Ce statut doit permettre à tous les étudiants en exil de poursuivre leurs études dans des conditions matérielles et administratives sécurisées (titre de séjour, accès aux accompagnements du CROUS, possibilité d'avoir un job étudiant, de réaliser des stages et de se déplacer). Le Conseil administration souhaite que le Président porte cette motion au sein de la prochaine Conférence des Présidents des Universités (CPU). »